

AVIS PUBLIC

Propriété sise au 4385, rue Saint-Laurent (lots 2 219 664 et 5 799 762) secteur Lévis

La population est avisée qu'à sa séance ordinaire du conseil d'arrondissement Desjardins qui se tiendra le **mercredi 25 septembre 2019, à 18 h 30**, à la salle Desjardins située au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis (secteur Lévis), le conseil statuera sur la demande suivante :

- Rendre conforme :
 - la largeur maximale d'un accès véhiculaire double à 30 mètres, au lieu de 10 mètres ;
 - la construction d'un mur de soutènement en gabion, au lieu des matériaux suivants: briques avec mortier, blocs-remblais décoratifs ou architecturaux conçus spécifiquement à cette fin; la hauteur d'un bloc doit être d'au plus 45 centimètres, béton coulé sur place et pierres ou roches,

tel que prescrit par les articles 223 et 233 du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre, et ce, avant que le conseil ne rende sa décision sur cette demande.

Donné à Lévis, le 10 septembre 2019

(signé) Hélène Jomphe

Hélène Jomphe, chef de service

